

Aide aux mines d'or

Finalement, je proposerais que le comité examine le nom même du bill que l'on appelle la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. C'est, je crois, un nom mal approprié à l'heure actuelle et j'espère bien qu'il s'agit d'«urgence». Le comité devrait peut-être donner à la loi un nom mieux approprié, afin que l'industrie et les mines d'or canadiennes comprennent que nos projets à longue portée pour cette industrie sont sérieux et que nous ne nous prendrons pas l'engagement d'établir des prix planchers à court terme, si l'on veut, mais plutôt un engagement de bien plus longue durée et celui d'une aide plus étendue dans les secteurs que j'ai mentionnés, savoir l'exploration et la prospection, à l'égard de toutes mines susceptibles d'exploitation au Canada. Nous comptons que cette loi sera adoptée rapidement et nous nous proposons certes de l'étudier beaucoup plus en profondeur lors de son étude au comité. Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, puisque cette question revient sur le tapis tous les cinq ans, c'est probablement la quatrième fois que j'ai l'occasion d'appuyer cette loi d'urgence. J'ai, au fil des ans, exercé ce droit pour diverses raisons. A mes débuts, je venais des mines d'or et je connaissais donc la gestion archaïque de cette industrie, outre le manque de compétence en matière de relations avec la collectivité, les employés et, de fait, avec tout le monde. Cela provient évidemment du personnel employé dans ce secteur mais également du fait que les exploitants étaient riches lorsque tout le monde était pauvre dans le pays. A l'instar de l'aristocratie terrienne des autres pays, ils ont établi un système de gestion difficile à appuyer pour quelque raison que ce soit. J'ai changé d'avis du fait que l'attitude de cette industrie a changé. Elle a incontestablement grand besoin d'aide pour garder vigueur et, ce qui importe plus, pour maintenir en vie les villes minières.

• (1610)

J'ai écouté avec intérêt le dernier orateur et j'espère ne pas l'offenser en disant qu'il parle comme un chef d'entreprise. Je connais ses liens avec le monde financier et je suppose qu'il s'intéresse au point de vue économique plutôt qu'aux mines qui ont été fermées et aux mineurs qui ont dû changer de métier. Il a toutefois soulevé une question que l'on devrait examiner même si, à mon avis, nous n'en tiendrons pas compte.

Nous avons au Canada de l'or pour une valeur de près de 850 millions de dollars. Si nous mettons cet or sur le marché international à \$100 l'once ou, comme l'a dit le député, à \$70 l'once, le Canada gagnerait certainement au moins un milliard de dollars et peut-être même deux. J'insiste sur le fait que nous n'avons pas une très grande quantité d'or au Canada. De 1948 à 1971, nous avons donné un peu plus de 301 millions de dollars en aide aux producteurs d'or. En mettant nos réserves actuelles sur le marché international, nous récupérerions cette somme. Évidemment, nous ne le ferons pas. Si on vend l'or que nous possédons actuellement, ce sera tout au plus au prix de \$42 l'once, car c'est le maximum que les Américains acceptent de payer. C'est une fameuse affaire, monsieur

[M. Stevens.]

l'Orateur! Sur le marché de Londres, l'or se vend à \$90 l'once et sur d'autres marchés, plus de \$100.

Le gouvernement a payé une fortune pour aider le dollar américain. L'orateur qui m'a précédé pourrait dire exactement combien. Tout dernièrement, j'ai cru que nous avions atteint un nouveau plancher quand j'ai constaté que le rouleau de 25c. que venait d'ouvrir une caissière au restaurant du Parlement ne contenait que trois pièces canadiennes et que les autres étaient américaines. Il est évident que notre monnaie prend encore le chemin des fonderies américaines parce qu'avant 1968, nos pièces contenaient 80 p. 100 d'argent et c'est la raison pour laquelle une pièce de 25c. a plus de valeur maintenant.

Un grand nombre d'administrateurs de mines m'ont affirmé qu'il est fort probable qu'une troisième force entrera en scène et contribuera à stabiliser le prix de l'or. Cette troisième force serait la coalition de la Russie et de l'Afrique du Sud. Pays producteur d'or, le Canada n'a qu'un faible rôle par rapport à ces deux autres pays.

Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) se souviendra que le blé qu'il avait vendu à la Russie avait été payé avec de l'or. A ce moment-là, l'or valait \$35 l'once. Mais nous ne l'avons pas gardé. Nous l'avons immédiatement échangé aux États-Unis pour ne pas perturber le marché monétaire.

Nous pénalisons toute l'industrie en essayant de maintenir le dollar américain et perpétuer ainsi le mode de vie américain. Un beau jour, quelqu'un entrera en scène et le prix de l'or se stabilisera à un taux raisonnable. Mais cette stabilisation se fera sans doute aux dépens des États-Unis qui pendant longtemps, nous ont fraudé sur le prix de l'or en le maintenant à un taux qui n'était pas compatible au coût de production.

Jusqu'à maintenant, nous avons versé plus de 300 millions pour aider quelque 84 mines qui entraient dans le cadre de ce programme en 1948. A l'heure actuelle, seulement 21 mines relèvent des dispositions de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. Il se pourrait que d'autres mines entrent en activité et elles devraient pouvoir se prévaloir de la loi. Les dispositions actuelles ne s'appliquent pas aux nouvelles mines. Deux ou trois nouvelles mines ont été ouvertes en Ontario et un nombre à peu près égal au Québec, et elles ne bénéficient pas de cette nouvelle loi. Vers 1948, la loi a été modifiée pour exclure les nouvelles mines.

J'appuie cette loi pour deux raisons. Il s'agit d'un plan d'assurance qui ne coûtera désormais plus rien au peuple canadien. A la suite de la dernière révision de la loi, les mines doivent coopérer avec la Main-d'œuvre du Canada pour placer les employés quatre mois au moins avant l'arrêt des travaux. En Ontario, nous sommes régis par la loi des normes de travail mais cela ne fait pas de différence. Toutefois, je suis sûr que toutes les provinces n'ont pas la même loi. En outre, le comité institué par un ancien ministre, l'honorable M. Greene, a aidé les mineurs dans cette industrie.

C'est une industrie très ancienne. La plupart des mines sont anciennes. Pour la plupart d'entre elles, les perspectives sont très limitées, peu importe ce que sera le prix de l'or, mais il y a de nouveaux secteurs qui pourraient être développés si le prix de l'or pouvait se stabiliser aux environs de \$100 l'once.